

# LE MYTHE DU SITE DE RÉFÉRENCE : DÉCALAGE ENTRE PUBLICATION ET RÉALITÉ

L'exemple de la collection noaillienne de l'Abri du Facteur,  
à Tursac (Dordogne, France)

Anaïs Vignoles

## Introduction

La grande majorité des modèles interprétatifs liés aux sériations chrono-culturelles du Paléolithique se fondent principalement sur des données acquises à partir de collections fouillées et publiées anciennement. Cependant, la dynamique de révision des données opérée depuis une trentaine d'années documente de manière croissante les nombreux biais issus de ce registre, résultant majoritairement d'évolutions méthodologiques récentes dans les protocoles de fouilles et/ou d'étude des collections. Le registre archéologique du Gravettien moyen français, daté entre 32 et 28,5 ka cal. BP<sup>1</sup> est un exemple parlant.

Cette phase du Gravettien, techno-complexe européen de la première moitié du Paléolithique supérieur, est traditionnellement caractérisée en France par deux unités archéologiques<sup>2</sup> distinguées sur la base de leurs industries lithiques : le Noaillien et le Rayssien. Le Noaillien est défini par la présence de burins de Noailles dans les sites, un type d'outil connu depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup> et a priori dévolu à diverses activités domestiques<sup>4</sup>. La définition du Rayssien est plus récente : son "invention" remonte aux années 1960, avec l'identification d'un nouveau type de burin, appelé burin du Raysse<sup>5</sup>. Il a été démontré dans les années 2000 que celui-ci est en

---

1 Banks *et al.* 2019.

2 Nous employons le terme d'unité archéologique selon la définition de Willey & Phillips 1958 : unité analytique "possédant des traits suffisamment caractéristiques pour la distinguer de toutes les autres unités conçues de façon similaire, qu'elles appartiennent à la même ou à d'autres cultures ou civilisations, spatialement limitée à l'ordre de grandeur d'une localité ou région et chronologiquement limitée à un intervalle de temps relativement bref."

3 Bardon *et al.* 1903.

4 Aranguren & Revedin 2001 ; Aranguren *et al.* 2006 ; Kildea *et al.* 2005 ; Kildea & Lang 2011 ; Calvo *et al.* 2019 ; Santaniello & Grimaldi 2021.

5 Pradel 1953 ; Pradel 1965 ; Movius & David 1970.

réalité un nucléus dévolu à l'obtention de lamelles, par la suite transformées en petits éléments d'armature : les lamelles de la Picardie<sup>6</sup>. Les burins-nucléus du Raysse sont débités selon une méthode appelée "méthode du Raysse", caractérisée par une séquence opératoire très typée marquée par l'emploi d'une technique spécifique de préparation du nucléus – le "facettage latéralisé oblique" –, ainsi que par un déroulé opératoire normé, débutant sur le bord gauche<sup>7</sup> de la lame ou de l'éclat sélectionné comme nucléus et progressant vers la face inférieure de ce support<sup>8</sup>. En outre, ces "habitudes techniques" font l'objet d'un transfert aux débitages laminaires dans une partie des sites à burins-nucléus du Raysse (par exemple : la Picardie, la Grotte du Renne, Solvieux<sup>9</sup>, le Flageolet I<sup>10</sup>, les Jambes<sup>11</sup>). Ces deux unités archéologiques présentent une répartition géographique qui ne se recoupe que partiellement dans le nord de l'Aquitaine et dans le sud du Bassin parisien<sup>12</sup> (fig. 1). Dans cette zone de recouvrement, d'après la séquence de l'Abri Pataud fouillée dans les années 1960-1970, le développement du Rayssien est postérieur à celui du Noaillien, mais dans la plupart des sites, des éléments des deux unités archéologiques sont associés au sein des mêmes ensembles archéologiques<sup>13</sup> (fig. 1).

L'interprétation de ces unités archéologiques fait débat dans la littérature depuis les années 1950. En effet, certains y voient l'expression d'activités spécialisées<sup>14</sup>, tandis que d'autres ont une interprétation plutôt chrono-culturelle, dans laquelle le Noaillien évoluerait progressivement vers le Rayssien<sup>15</sup>. Un dernier modèle propose que les deux unités archéologiques soient en rupture technologique. Ce modèle repose sur la comparaison de sites considérés comme "purement" noailliens localisés dans les Landes/Pyrénées (Brassempouy), avec des sites "purement" rayssiens plus septentrionaux (la Picardie, la Grotte du Renne<sup>16</sup>). De plus, certains auteurs soulignent, à juste titre, que la définition du Noaillien et du Rayssien ne repose pas tout à fait sur les mêmes critères, ce qui ne permet pas leur comparaison terme à terme<sup>17</sup>: le Noaillien est principalement défini sur une base typologique (présence de burins de Noailles), tandis que le Rayssien est défini à partir de plusieurs caractères typologiques et technologiques (utilisation de la méthode du Raysse ; présence de produits et sous-produits associés à cette méthode : burins-nucléus du Raysse, lamelles de la Picardie, lamelles du Raysse, etc.)<sup>18</sup>. Cette diversité d'hypothèses résulte pour partie de désaccords quant à l'interprétation de l'association des deux unités archéologiques dans de nombreux sites du nord de l'Aquitaine, tantôt valide<sup>19</sup>, tantôt le résultat de processus taphonomiques<sup>20</sup>.

6 Klaric *et al.* 2002 ; Klaric 2017.

7 Pour latéraliser les pièces, il faut imaginer celles-ci comme une personne nous faisant face. Ainsi, le flanc droit se situe à gauche sur le dessin, et vice-versa.

8 Klaric 2017.

9 Klaric 2003.

10 Gottardi 2011.

11 Vignoles 2021.

12 Djindjian *et al.* 1999 ; Touzé 2013 ; Klaric 2017.

13 Pour une synthèse, voir Klaric 2003 ; Touzé 2013 ; Vignoles 2021.

14 Delporte 1968 et 1983 ; Laville & Rigaud 1973 ; Rigaud 1988 ; Rigaud 2008 ; Rigaud 2011 ; Morala 2011.

15 David 1985 ; Pottier 2005.

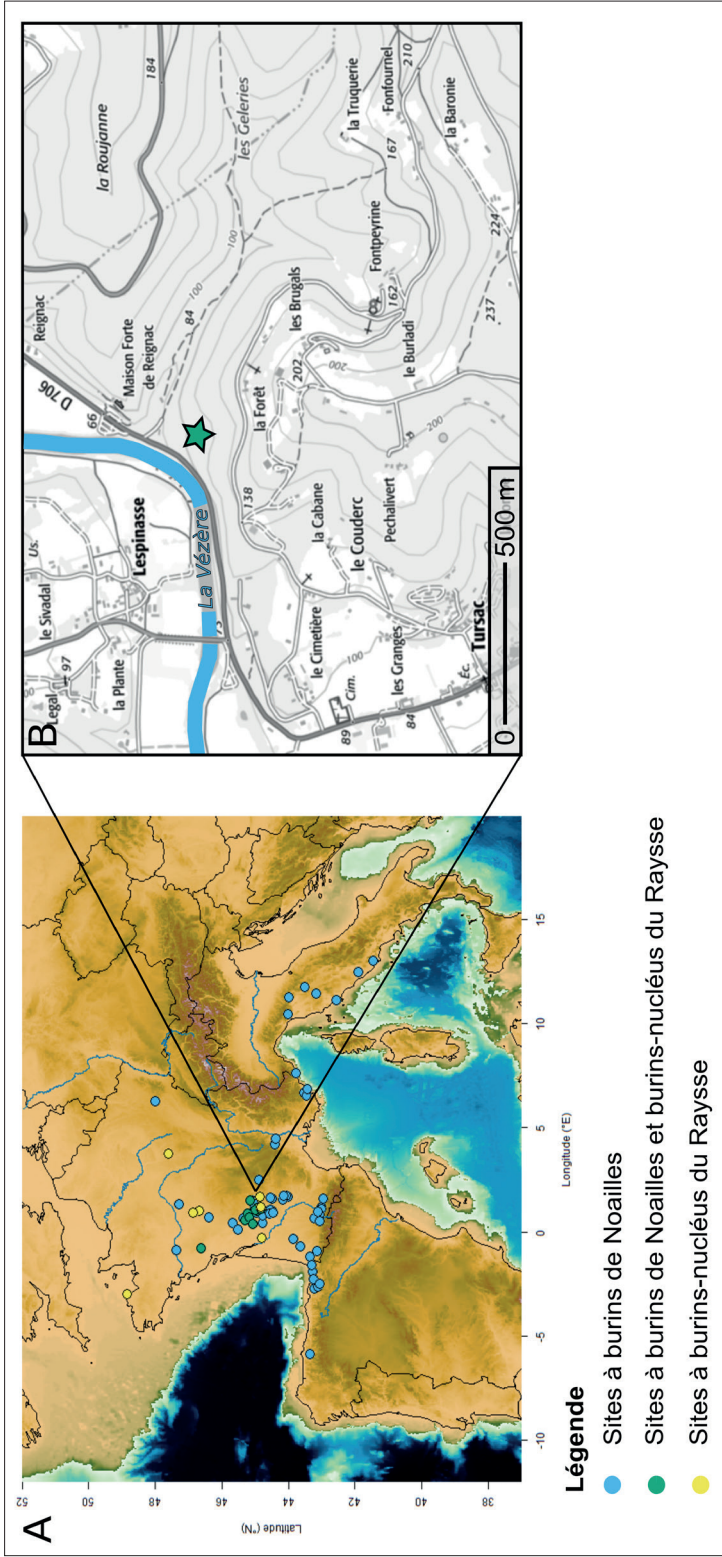
16 Klaric 2003 ; Klaric 2007 ; Klaric 2008.

17 Touzé 2013.

18 Touzé 2013 ; Klaric, *et al.* 2021.

19 Voir par exemple Rigaud 2008 ; Rigaud 2011 ; Pottier 2005 ; Touzé 2013.

20 Klaric 2003 ; Klaric 2007 ; Vignoles *et al.* 2019 ; Vignoles 2021.



► Fig. 1. A. Répartition spatiale des sites à burins de Noailles et/ou à burins-nucléus du Raysses en Europe de l'Ouest (d'après Touzé 2013, modifié). B. Situation géographique de l'Abri du Facteur (Tursac ; d'après Géoportail, consulté le 27/04/2020, modifié).

Comme souligné supra, les différences observées dans la définition du Noaillien et du Rayssien dérivent en partie de celles qui affectent les données disponibles pour ces deux unités. À titre d'exemple, et par opposition au Rayssien, les modalités de débitage lamino-lamellaires associées aux burins de Noailles restent peu décrites dans les sites nord-aquitains. Cela complique d'autant plus l'interprétation de séries à caractères mixtes noailliens et rayssiens dans cette région. Dans un premier temps, il est donc nécessaire de mieux documenter les caractéristiques technologiques des industries considérées "purement" noailliennes. Dans cet objectif, nous avons entrepris la révision typo-technologique de la couche 10/11 de l'Abri du Facteur à Tursac (Dordogne), fouillé dans les années 1930 et 1950, et généralement considérée comme exclusivement associée au Noaillien.

## Retour sur la collection gravettienne de l'Abri du Facteur

### Présentation du gisement

L'Abri du Facteur est un abri sous-roche partiellement effondré, orienté nord/nord-ouest et localisé sur la commune de Tursac (Dordogne ; fig. 1). Il se situe à mi-hauteur le long de la falaise sud à l'intersection de la vallée de la Vézère et du vallon de Fontpeyrine.

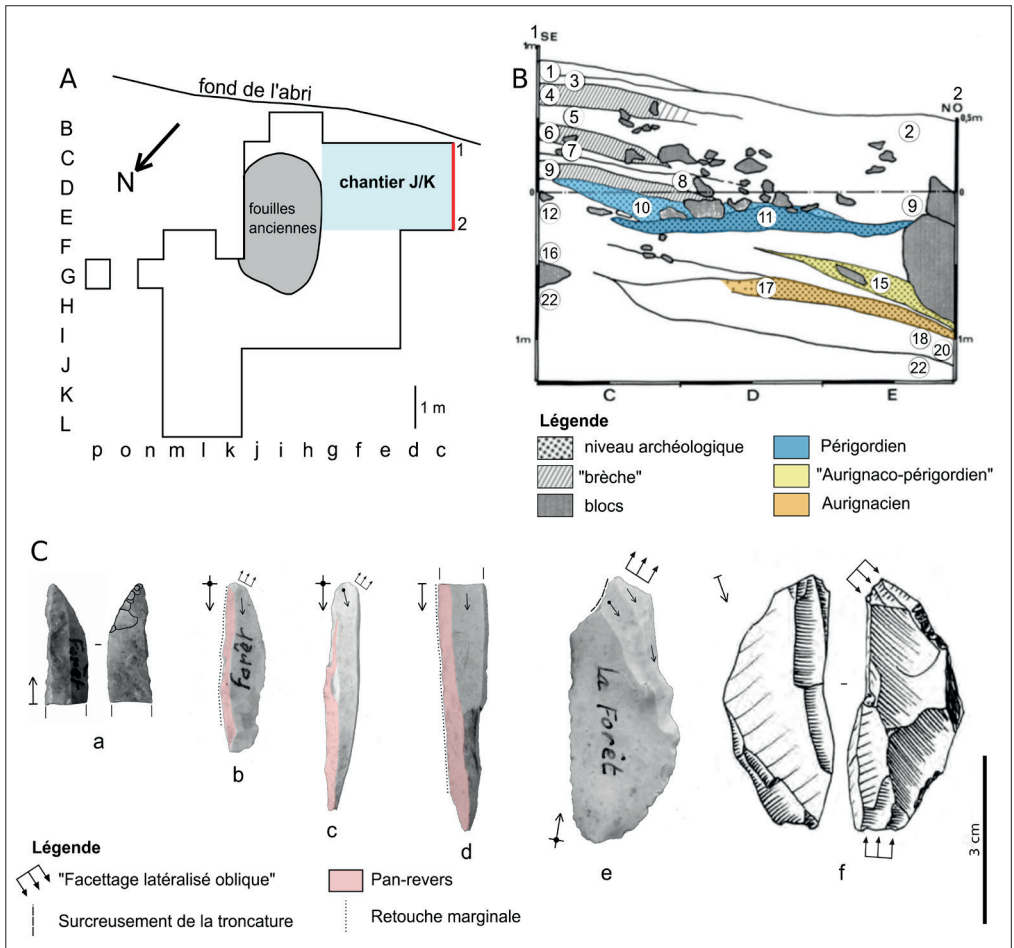
Le gisement a fait l'objet de premières fouilles scientifiques en 1933, par Élie Peyrony. Suite à une courte campagne, celui-ci identifie deux grands ensembles chrono-culturels : l'Aurignacien à burins busqués et grattoirs carénés, et le "Périgordien supérieur à burins de Noailles" (Gravettien à burins de Noailles ou Noaillien), avec de rares pièces à dos<sup>21</sup>. C'est ensuite Henri Delporte qui y mène plusieurs campagnes entre 1955 et 1960, mettant au jour plusieurs niveaux dans différentes parties du gisement, principalement attribués à l'Aurignacien (niveaux 19 et 21) et au Périgordien à burins de Noailles (niveaux 10 et 11<sup>22</sup> ; fig. 2). Les autres niveaux sont plus pauvres en vestiges, ce qui rend leur diagnostic chrono-culturel difficile : les niveaux 16 et 17 comportent des vestiges rattachés à l'Aurignacien, tandis que l'industrie du niveau 15 présente des caractéristiques à la fois aurignaciennes et périgordiennes (*i.e.*, gravettiennes). Dans la partie sud du gisement, les niveaux 1 à 9 couronnent le remplissage et livrent des vestiges attribués au Périgordien supérieur (niveaux 7 et 8), au Solutréen (niveau 5) et possiblement au Magdalénien (niveau 3). Les fouilles ont été effectuées selon une méthodologie relativement moderne pour l'époque : d'après la monographie publiée dans *Gallia Préhistoire* en 1968<sup>23</sup>, la position spatiale de la plupart des vestiges a été consignée dans les carnets de fouille, et le sédiment a été tamisé pour récolter les petits objets.

Toutefois, deux pièces dessinées dans la publication évoquent fortement des burins-nucléus du Raysse, d'après deux principaux critères : la présence du "facettage latéralisé oblique" (abrégé. FLO) et la latéralisation à gauche systématique de la surface de débitage (fig. 2C.f).

21 Peyrony 1935.

22 Delporte 1968.

23 *Ibid.*



- Fig. 2. A. Plan du gisement et localisation du chantier J/K étudié dans cet article (d'après Delporte 1968, modifié). B. Coupe archéostratigraphique (1-2) dans le chantier J/K (d'après Delporte 1968, modifié). C. Diagnostic chronoculturel d'après la collection E. Peyrony (a. à e.) et la publication dans *Gallia* (f. ; Delporte 1968). a. Pointe de la Gravette. b. Lamelle de la Picardie. c. Lamelle du Raysse. d. Lamelle de la Picardie probable. e. et f. Burins-nucléus du Raysse.

De plus, la présence des trois critères de reconnaissance de la méthode du Raysse est attestée dans la collection Peyrony (fig. 2C.b à e), soit les burins-nucléus du Raysse, les lamelles brutes qui en sont issues et qui présentent donc le vestige du FLO à gauche au niveau du talon<sup>24</sup>, et les lamelles de la Picardie, qui comportent à la fois le vestige du FLO et une retouche marginale du bord droit. Malheureusement, il est aujourd'hui impossible de localiser ces objets dans le gisement, étant donné qu'É. Peyrony n'a pas relevé la position spatiale et stratigraphique des pièces.

24 Ici, nous latéralisons les lamelles du Raysse et de la Picardie selon leur sens technologique, c'est-à-dire talon vers le haut.

## Présentation de l'étude

### *Objectifs scientifiques*

Les données présentées supra mettent en évidence de nombreuses zones d'ombre dans la connaissance des industries lithiques du niveau 10/11. En tout premier lieu, les informations à notre disposition dans la littérature sont assez anciennes, puisqu'elles datent au maximum des années 1960, soit longtemps avant la systématisation des études technologiques. Ceci implique que les éléments caractéristiques du Rayssien ont pu passer inaperçus à l'époque de l'étude de la collection. Par ailleurs, nous ne possédons aucune information sur les modalités de débitage lamino-lamellaires nous permettant de comparer cette série à d'autres séries rayssiennes et/ou noailliennes. Dans cette étude, nous chercherons donc, à partir d'un ensemble archéologique cohérent et localisé stratigraphiquement et spatialement dans le gisement, à (1) vérifier la présence d'éléments rayssiens dans le niveau 10/11, et (2) identifier le ou les schéma(s) opératoire(s) lamellaire(s) et laminaire(s) représentés au sein de ce niveau.

### *Matériel et méthode*

Afin d'isoler un ensemble archéologique pouvant être fermement attribué au niveau 10/11, nous nous sommes grandement appuyés sur les travaux de Laurent Klaric portant sur la position stratigraphique de la Vénus de Tursac à partir de l'étude des archives<sup>25</sup>. Ces travaux montrent que la fouille de l'Abri du Facteur par H. Delporte comportait quelques problèmes méthodologiques qui doivent nous amener à être prudents vis-à-vis des informations présentées dans la publication. Par exemple, les légendes des relevés et schémas sont parfois absentes ou contradictoires, les relevés ne sont pas localisés clairement dans le gisement, ou encore la cotation systématique des vestiges jugés non significatifs est abandonnée en cours de fouille<sup>26</sup>. D'autre part, la compréhension du déroulement de la fouille est rendue très compliquée du fait des changements de carroyage et des noms des zones de fouilles et des couches stratigraphiques effectués par H. Delporte entre les différentes campagnes de fouilles et la publication des résultats/synthèses. Le système de relevé spatial change également en cours de fouille, passant d'un système cartésien à un système radial inventé par le collaborateur d'H. Delporte, M. Bellancourt. Enfin, les carnets de fouille avec la cotation des objets ne sont pour l'instant pas localisés dans un fonds d'archive public<sup>27</sup>. Une autre complication réside dans le fait que la collection "couche 10/11" publiée dans *Gallia Préhistoire* correspond en réalité à un assemblage de vestiges issus de plusieurs zones déconnectées stratigraphiquement : le chantier A situé contre la paroi, les chantiers G et L situés au niveau de l'entrée de l'abri et le chantier J/K situé dans la partie sud-ouest. La plupart des vestiges associés au niveau 10/11 se situent dans le chantier J/K, fouillé à partir de 1959. Dans le chantier A et G/L, les vestiges concernés proviennent de la couche B, fouillée entre 1955 et 1958. Cette couche a été rapprochée du niveau 10/11 sur des bases principalement typologiques

---

25 Klaric 2018.

26 *Ibid.*

27 *Ibid.*

(i.e., présence de burins de Noailles), mais leur continuité physique n'a pas été formellement vérifiée lors des fouilles.

Nous avons donc échantillonné la collection afin de nous focaliser sur le chantier J/K fouillé entre 1958 et 1960. Nous avons trié les pièces en fonction de leur marquage lorsque celui-ci était présent, et nous avons également inclus dans l'analyse des objets non lavés et marqués provenant de caisses de matériel issues du chantier J/K. Au final, l'analyse a porté sur un ensemble comprenant 4 174 artefacts en silex et 2,602 kg de fragments et d'esquilles non décomptés, parmi lesquels figurent 437 outils retouchés et 38 nucléus.

Cet échantillon a ensuite été analysé selon une approche typo-technologique classique. Les vestiges en silex ont été tout d'abord triés en fonction de leur appartenance à un type d'outil retouché (burins, grattoirs, etc.), ou à une catégorie de produits ou de sous-produits du débitage (lames, éclats, nucléus, etc.), ce qui nous a permis d'identifier les différentes composantes chrono-culturelles en présence. Nous avons ensuite conduit une analyse globale des modalités de débitage lamino-lamellaires en nous fondant sur des observations qualitatives (schémas diacritiques, caractéristiques des produits, des sous-produits et des nucléus) et quantitatives (fréquence de certaines caractéristiques techniques, mesures). La reconstitution des modalités opératoires lamino-lamellaires proposée se fonde sur l'ensemble des nucléus d'intention lamino-lamellaire (33 pièces), des lames à crêtes, néocrêtes et sous-crêtes (151 pièces – dont des supports transformés en outils) et des tablettes (27 pièces). Les lames et lamelles analysées (produits de “plein débitage”) comprennent l'ensemble des supports d'outils lamino-lamellaires (255 pièces), ainsi qu'un échantillon aléatoire de 500 fragments de lames/lamelles brutes parmi les 1 125 décomptées (soit 55 % du total des lames/lamelles brutes).

## Principaux résultats

### Diagnostic chrono-culturel

Notre diagnostic met en évidence la présence de 4 grands ensembles chrono-culturels :

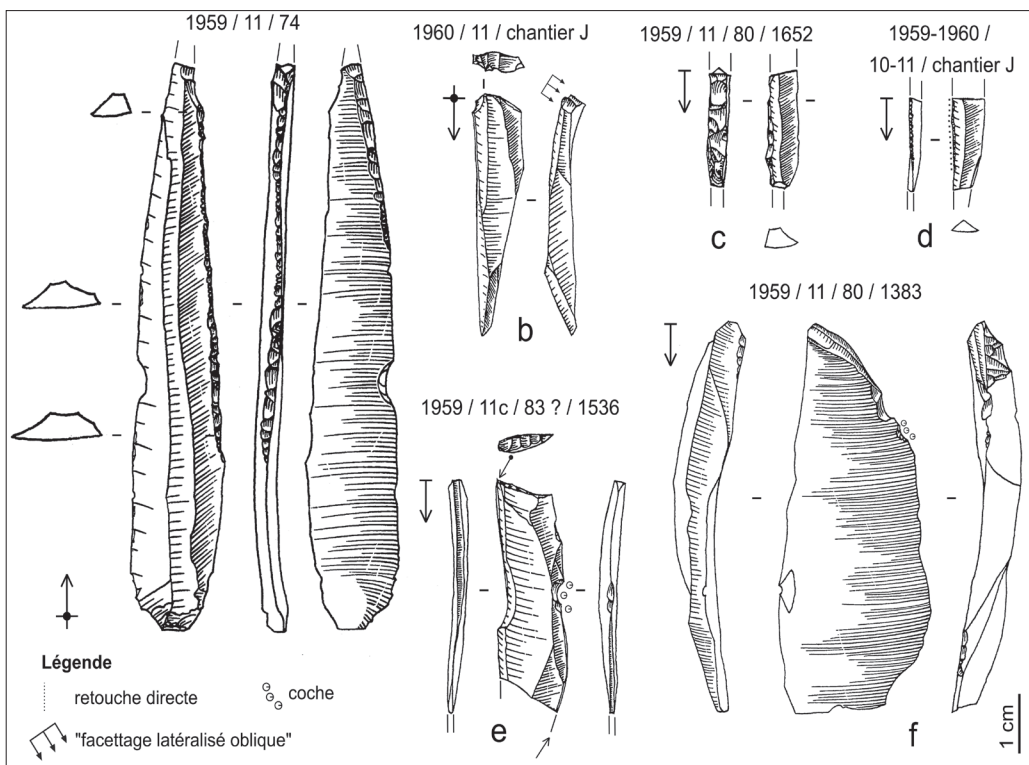
– Le Noaillien est attesté par la présence abondante de burins de Noailles typiques, ainsi que de formes plus atypiques (absence de coche et/ou de troncature), mais rentrant néanmoins dans la variabilité connue de ce type d'objet<sup>28</sup> (fig. 3.e). Au total, ce sont 149 pièces qui sont rattachées à cette catégorie typologique, soit 35 % de la composante retouchée de la collection. En outre, 22 chutes de burins sont associées aux burins de Noailles, en raison de leur étroitesse (largeur inférieure à 2 mm<sup>29</sup>).

---

28 Voir par exemple Tixier 1958 ; Djindjian 1977 ; Kildea *et al.* 2005 ; Calvo *et al.* 2019 ; Santaniello & Grimaldi 2021.

29 Cf. Djindjian 1977 ; Vignoles *et al.* 2019.

– Le Rayssien est identifié par la présence des trois principales catégories d'artefacts associées à la méthode du Raysse. On décompte ainsi 7 burins-nucléus du Raysse (dont 4 pièces atypiques du fait de leur latéralisation à droite ou d'un FLO plus faiblement exprimé ; par exemple, fig. 2.C.f), ainsi que 20 lamelles du Raysse (par exemple, fig. 3.b). De plus, 3 fragments de lamelles retouchées peuvent s'apparenter à des lamelles de la Picardie, même si ce diagnostic reste incertain : deux de ces pièces sont des fragments sub-distaux et il est donc difficile d'établir si leur support provient bien de burins-nucléus du Raysse (absence de FLO ; par exemple, fig. 3.d). Leur morphologie et l'aspect de la retouche restent toutefois compatibles avec des exemplaires typiques (asymétrie du support, présence de pan revers). La dernière pièce est un fragment proximal de lamelle du Raysse portant une retouche sur le bord droit, mais cette dernière est inverse. Cette caractéristique atypique a toutefois déjà été relevée de façon anecdotique dans d'autres séries à burins-nucléus du Raysse<sup>30</sup>. Une composante rayssienne est donc bien présente, même si elle demeure assez



► Fig. 3. Diagnostic chrono-culturel du niveau 10/11 (chantier J/K). a. Pointe de la Gravette, possible sous-type de Tursac. b. Lamelle du Raysse. c. Fragment mésial de microlithe à dos. d. Probable lamelle de la Picardie. e. Burin de Noailles double. f. Burin busqué.

Note : le marquage des pièces se lit ainsi : "année de fouille/couche/carré ou chantier/numéro de pièce".

30 Klaric 2003.



discrète au regard de l'abondance des burins de Noailles. Enfin, le transfert de la méthode du Raysse aux débitages laminaires n'est pas véritablement attesté. Les rares vestiges portant des traces de FLO à gauche (4 lames, 2 néocrêtes et 1 nucléus au total) pourraient tout à fait résulter de convergences techniques liées à la souplesse opératoire du schéma de débitage laminaire<sup>31</sup>.

– Les pièces à dos, que nous rattachons au Gravettien sans précision, sont très rares : celles-ci sont au nombre de 4 pièces correspondant à ce type d'objet. Trois d'entre elles sont des microlithes à dos plutôt graciles (largeur située entre 3 et 6 mm ; par exemple, fig. 3.c). Si deux de ces pièces ne peuvent être rattachées à un type particulier, leurs extrémités étant absentes, la dernière peut correspondre à une base de microgravette en raison d'un aménagement inverse situé à son extrémité. La dernière pièce, entière, est de plus grandes dimensions (près de 17 mm de largeur) et s'apparente à une pointe de Tursac<sup>32</sup> (fig. 3.a), en raison de l'aménagement partiel du dos. Ce type de pointe à dos est généralement rattaché à une phase plus ancienne du Gravettien.

– Enfin, une demi-douzaine de pièces évoquent l'Aurignacien récent. Celles-ci comprennent 5 nucléus à lamelles (4 burins busqués<sup>33</sup>, par exemple fig. 3.f ; et un burin des Vachons<sup>34</sup>), ainsi qu'un sous-produit associé à ces derniers (une tablette Thèmes de deuxième ordre<sup>35</sup>). Ces quelques pièces semblent intrusives ; elles suggèrent qu'un petit nombre de pièces aurignaciennes issues de niveaux sous-jacents ont pu être déplacées par le biais de multiples facteurs taphonomiques (par exemple, perturbations géologiques ou biologiques, aménagement du campement) et se retrouver ainsi mélangées aux industries gravettiennes du niveau 10/11.

## Modalités de débitage lamino-lamellaire

Les données illustrent la présence d'une seule modalité de débitage laminaire, principalement unipolaire, marquée par sa souplesse d'application (par exemple, fig. 4.A). Cette souplesse tient au fait que la conduite du débitage repose pour beaucoup sur le principe d'auto-entretien des convexités. Ainsi, il n'y a pas de latéralisation préférentielle des nucléus ou de séquence-type comme pour la méthode du Raysse, mais plutôt la coexistence de plusieurs solutions techniques pour les différentes étapes de production de supports laminaires. Les nucléus semblent assez peu préparés en amont du débitage, comme l'indique l'importante quantité de produits laminaires à pan cortical et la présence de plages de cortex sur les flancs et le dos de certains nucléus. Le recintrage du nucléus peut se faire par détachement d'éclats débordants sur le flanc au fur et à mesure du débitage, ou bien par la préparation et le détachement de néo-crêtes qui sont nombreuses dans le matériel étudié, et dont des vestiges sont visibles sur certains nucléus. Quand la table laminaire n'est plus exploitable et si la situation le permet, le débitage peut se poursuivre grâce à l'implantation d'une seconde table sur une face opposée ou sécante du nucléus, profitant

---

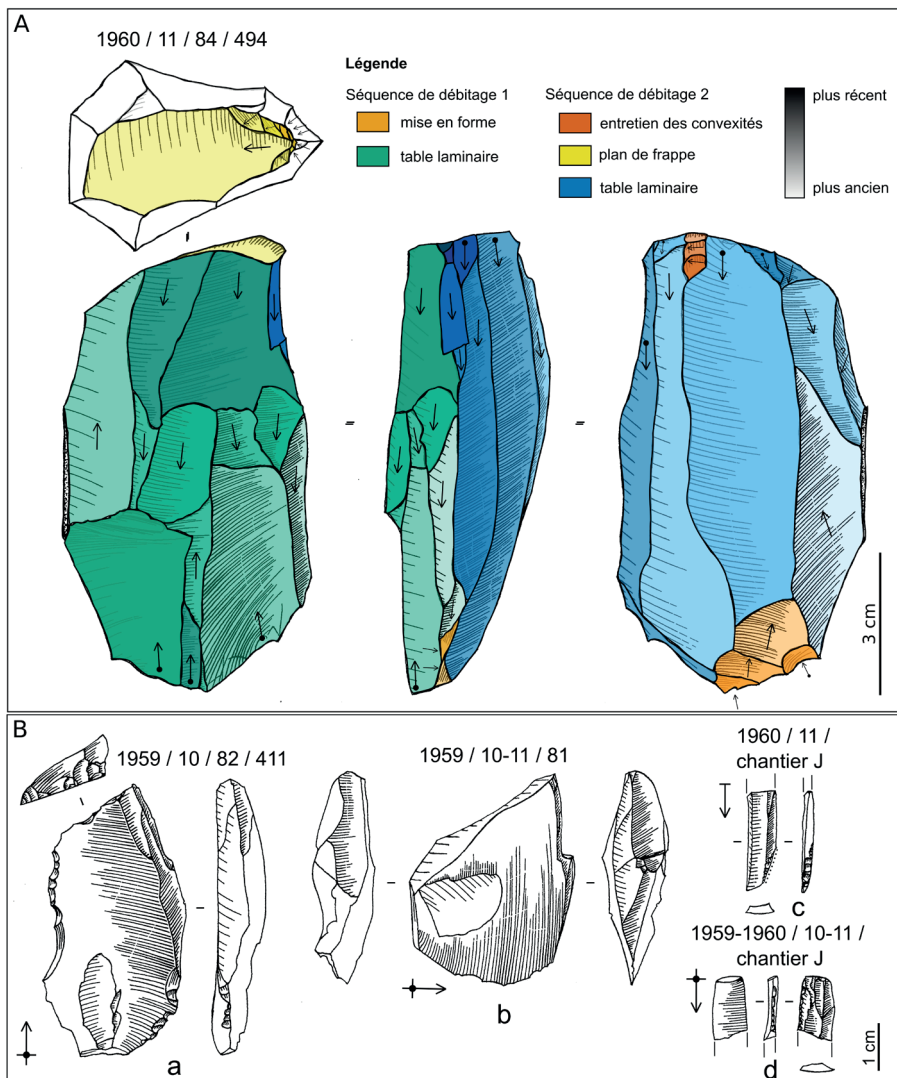
31 Cf. “Modalités de débitage lamino-lamellaire”.

32 Delporte 1958 ; Delporte 1968 ; Pesesse 2013.

33 Bordes & Lenoble 2002.

34 Pesesse & Michel 2006.

35 Le Brun-Ricalens & Brou 2003.



► Fig. 4. Principales modalités de débitages lamino-lamellaires identifiées dans le niveau 10/11 de l'Abri du Facteur (chantier J/K). A. Nœuds laminaire à tables laminaires opposés-décalés. B. Modalité de débitage lamellaire sur burin-nœuds. a. à b. Burins-nœuds sur tranche. c. à d. Lamelles à retouche marginale.

ainsi des convexités présentes sur le flanc ou le dos du support. Ces débitages ne sont pas sans rappeler ceux décrits pour les séries noailliennes des Landes/Pyrénées<sup>36</sup>.

La collection présente également 16 burins-nœuds comportant des enlèvements lamellaires unipolaires latéralisés à gauche, mais qui ne correspondent pas à des burins-nœuds du Raysse (fig. 4.B.a et b). Le déroulé opératoire identifié sur ces pièces ne suit pas le schéma de débitage

36 Klaric 2003 ; Simonet 2009.

spécifique de la méthode du Raysse : le plan de frappe peut être lisse ou facetté, la progression du débitage est tantôt centrée sur la tranche, tantôt envahissante vers la face inférieure ou supérieure, et le ravivage du plan de frappe peut s’effectuer par troncature ou par extraction d’une tablette de ravivage. Ces données témoignent probablement de l’existence d’un schéma de débitage lamellaire différent de la méthode du Raysse, proche de ce qui est documenté de façon anecdotique dans les séries noailliennes des Pyrénées<sup>37</sup>. En outre, plusieurs lamelles à retouche marginale ne correspondent pas à la définition de lamelles de la Picardie, soit en raison de la nature du support utilisé, qui ne provient pas d’un burin-nucléus du Raysse (absence de FLO, talon lisse, etc.), soit parce que la retouche n’est pas latéralisée sur le bord droit (par exemple, fig. 4.B.c et d). Les supports de ces pièces peuvent s’intégrer dans cette modalité de débitage lamellaire différente de la méthode du Raysse, tant dimensionnellement que technologiquement (présence de pan-revers sur certaines pièces).

## Discussion

Notre étude typo-technologique nous conduit à identifier des schémas de débitage lamino-lamellaires assez similaires à ceux décrits dans les séries noailliennes des Landes/Pyrénées. Cependant, la présence discrète de la méthode du Raysse pose question, d’autant que peu d’indices de transfert de cette méthode aux débitages laminaires sont présents, alors qu’il est plus répandu dans d’autres collections rayssiennes. Malheureusement, la stricte contemporanéité des vestiges examinés nous semble difficile à inférer, dans la mesure où leur association au sein du niveau 10/11 peut résulter de différents facteurs équi-finaux. Tout d’abord, une distribution spatiale différentielle des activités dans le site pourrait expliquer pourquoi seul un petit nombre d’artefacts associés à la méthode du Raysse ont été abandonnés dans le chantier J/K ; pour vérifier cette hypothèse, il sera nécessaire d’analyser le matériel lithique issu des autres parties du site. Cette hypothèse nous semble pour l’instant peu vraisemblable en raison de la faiblesse numérique des vestiges rayssiens dans la collection Peyrony. Ensuite, l’association de vestiges noailliens et rayssiens pourrait également être une conséquence de la faible résolution stratigraphique de la collection, qui ne permet pas d’établir précisément leur distribution verticale respective dans le niveau 10/11. Enfin, la rareté des vestiges rayssiens peut également résulter d’une occupation très brève du site, qui aurait laissé peu de traces archéologiques. Cette dernière hypothèse est difficile à vérifier en raison du phénomène de palimpseste qui affecte bien souvent les dépôts en contexte d’abri sous-roche.

Cependant, la rareté des vestiges diagnostiques du Rayssien, ainsi que certaines similarités entre la méthode du Raysse et le schéma de débitage lamellaire sur burin-nucléus identifié dans cette étude (latéralisation des tables lamellaires et production de supports possiblement transformés en lamelles à retouches marginales), nous conduisent à nous interroger sur les mécanismes d’apparition et de généralisation de la méthode du Raysse dans le nord de l’Aquitaine. Celle-ci pourrait-elle constituer une “option” parmi d’autres pour la production de lamelles à

---

37 *Ibid.*

retouches marginales à partir de burins-nucléus ? La plus forte prédétermination des lamelles produites avec la méthode du Raysse a pu constituer un avantage technique, permettant en théorie de mieux contrôler la forme de l'armature finale – tandis que les supports produits à partir des débitages plutôt centrés sur la tranche conduisent à des supports aux morphologies plus variables (par exemple, asymétrie et caractère pointu de l'extrémité moins prédéterminés). Ce potentiel avantage (au sens du choix technique de privilégier la prédétermination du support, plutôt qu'au sens de l'efficacité fonctionnelle de l'élément d'armature final) a pu ensuite conduire les générations successives de tailleurs à privilégier la méthode du Raysse, ce dont témoignerait son emploi majoritaire dans d'autres sites (par exemple, les Jambes<sup>38</sup>, l'abri Pataud<sup>39</sup>, le Flageolet I<sup>40</sup>). Un autre facteur possible réside probablement dans la variation des biais de transmission culturelle, et en particulier la prévalence du biais de nouveauté, de prestige ou de succès<sup>41</sup>, qui ont pu conduire à la généralisation de façons de faire minoritaires au fil des générations<sup>42</sup>. Ces hypothèses restent fragiles car la relation chronologique entre productions sur burins-nucléus "standards" et burins-nucléus du Raysse ne peut pas être établie actuellement dans le cas de l'Abri du Facteur. Elle mérite toutefois d'être soulevée et explorée à travers le réexamen d'autres sites de la région. À ce titre, l'étude typo-technologique de séries a priori "purement" noailliennes, telles que celles du Callan<sup>43</sup> ou de la Croix-de-Bagneux<sup>44</sup>, ou encore de séries présentant (en l'état des connaissances) une abondante composante noaillienne ainsi que de rares vestiges rayssiens, telles que celles du Fourneau du Diable<sup>45</sup> ou de l'abri Lespaux<sup>46</sup>.

## Conclusions et perspectives

Cette étude nous permet de préciser les interprétations proposées pour expliquer la présence de deux unités archéologiques au Gravettien moyen – et en particulier l'apparition du Rayssien au nord de la Garonne :

– Tout d'abord, la collection de référence de l'Abri du Facteur comporte plusieurs biais dont il faut être conscient. Ce biais concerne en particulier la résolution des données stratigraphiques et spatiales disponibles pour cette collection, résolution qui est plutôt limitée par comparaison avec les standards actuels, et qui ne permet pas d'évaluer le degré exact de contemporanéité des vestiges.

---

38 Vignoles 2021.

39 Pottier 2005.

40 Gottardi 2011.

41 Le biais de nouveauté prédit que les apprenants copieront un trait culturel rare plutôt que fréquent. Le biais de prestige prédit qu'ils vont copier un individu de haut statut social tandis que le biais de succès prédit qu'ils copieront un individu "qui a réussi" (*successful*; Creanza *et al.* 2017).

42 Creanza *et al.* 2017; Vignoles 2021; Klaric à paraître.

43 Morala 2011.

44 Kildea *et al.* 2005; Kildea & Lang 2011.

45 Vignoles *et al.* 2019.

46 Cf. Vignoles 2021.

– Ensuite, l’ensemble réputé noaillien du niveau 10/11 contient en réalité de rares éléments associés à la méthode du Raysse.

– Enfin, l’analyse typo-technologique des vestiges permet de mettre en évidence des schémas opératoires lamino-lamellaires similaires à ceux observés dans les séries à burins de Noailles des Landes/Pyrénées. Cette association de caractères noailliens et rayssiens, difficile à interpréter en l’état, permet toutefois de s’interroger sur les mécanismes d’apparition et de généralisation de la méthode du Raysse au nord de la Garonne.

En conclusion, l’étude historiographique et typo-technologique du niveau 10/11 de l’Abri du Facteur nous a permis d’affiner la compréhension de cette série, et d’avancer de nouvelles hypothèses quant à l’interprétation du Gravettien moyen français. Le réexamen des collections fouillées et étudiées anciennement constitue donc une démarche essentielle : elle affine notre perception du registre archéologique, ce qui peut nous aider à mieux appréhender les limites des données et ainsi proposer des inférences culturelles plus fiables.

## Remerciements

Je souhaite remercier le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, ainsi que Catherine Schwab pour m’avoir permis d’étudier le niveau 10/11 de l’Abri du Facteur. Je remercie également Corinne Jouys-Barbelin pour l’accès aux archives de M. Delporte. Merci à Laurent Klaric et Erwan Vaissié pour leurs avis et remarques sur la première version de cet article. Enfin, je remercie les deux rapporteurs anonymes, dont les remarques et critiques m’ont permis d’améliorer la qualité de cette contribution. Cette étude a été menée dans le cadre d’une thèse de doctorat financée par le projet Région Nouvelle-Aquitaine “Gravetto Niches” (dir. W.E. Banks).

## BIBLIOGRAPHIE

- Aranguren, B.M., Longo, L., Pallecchi, P. et Revedin, A. (2006) : “Eléments de la chaîne opératoire-fonctionnelle des burins de Noailles de Bilancino (Florence, Italie)”, in : de Araujo Igreja *et al.*, dir. 2006, 143-162.
- Aranguren, B.M. et Revedin, A. (2001) : “Interprétation fonctionnelle d’un site gravettien à burins de Noailles”, *L’Anthropologie*, 105, 533-545.
- de Araujo Igreja, M., Bracco, J.-P. et Lebrun-Ricalens, F., dir. (2006) : *Burins préhistoriques : formes, fonctionnements, fonctions*, Luxembourg.
- Banks, W.E., Bertran, P., Ducasse, S., Klaric, L., Lanos, P., Renard, C. et Mesa, M. (2019) : “An application of hierarchical Bayesian modeling to better constrain the chronologies of Upper Paleolithic archaeological cultures in France between ca. 32,000–21,000 calibrated years before present”, *Quaternary Science Reviews*, 220, 188-214.
- Bardon, L., Bouyssonie, J. et Bouyssonie, A. (1903) : “Un nouveau type de burin”, *Revue de l’École d’Anthropologie*, 13, 165-168.

- Bordes, J.-G. et Lenoble, A. (2002) : “La ‘lamelle Caminade’ : un nouvel outil lithique aurignacien ?”, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 99, 4, 735-749.
- Calvo, A., Perales, U., García-Rojas, M., Normand, C. et Arrizabalaga, A. (2019) : “Just before sewing needles. A functional hypothesis for Gravettian Noailles-type burins from Isturitz cave (Basque Country, southwestern France)”, *Journal of Archaeological Science: Reports*, 25, 420-432.
- Creanza, N., Kolodny, O. et Feldman, M.W. (2017) : “Cultural evolutionary theory: How culture evolves and why it matters”, *Proceedings of the National Academy of Science USA*, 114, 30, 7782-7789.
- David, N. (1985) : *The Noaillian (level 4) assemblages and the Noaillian Culture in Western Europe*, Cambridge.
- Delporte, H. (1958) : “Observations nouvelles à l’Abri du Facteur (Tursac)”, *Société d’études et de recherche préhistoriques*, 8, 27-37.
- Delporte, H. (1968) : “L’abri du Facteur à Tursac (Dordogne)”, *Gallia préhistoire*, 11, 1, 1-112.
- Delporte, H. (1983) : “L’organisation du Périgordien supérieur en France et ses rapports avec le Périgordien d’Europe occidentale”, in : E.R.A.U.L., éd. 1983, 83-106.
- Dibble, H. et Montet-White, A., éd. (1988) : *Upper Pleistocene prehistory of Western Eurasia*, Philadelphia.
- Djindjian, F. (1977) : “Burin de Noailles, burin sur troncature et sur cassure : statistique descriptive appliquée à l’analyse typologique”, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 74, 5, 145-154.
- Djindjian, F., Giligny, F., Costa, L., Robert, S., Gruel, K., Moigne, A.M., Depaepe, P. et Iakovleva, L., dir. (2018) : *Book of Abstracts of the 18th UISPP World Congress, Paris, June 2018*, Paris.
- Djindjian, F., Kozłowski, J. et Otte, M. (1999) : *Le Paléolithique supérieur en Europe*, Paris.
- E.R.A.U.L., éd. (1983) : *Aurignacien – Périgordien – Gravettien, Actes des réunions de la 10<sup>e</sup> commission de l’UISPP, 1976, Nice*, I, Études et recherches archéologiques de l’Université de Liège n°13, Liège.
- Gottardi, G. (2011) : *La question des faciès au Gravettien : fonctions, traditions ou chronologie ?*, mémoire de master 2, Université de Bordeaux.
- Goutas, N., Klaric, L., Pesesse, D. et Guillermin, P., dir. (2011) : À la recherche des identités gravettiennes. Actualités, questionnements, perspectives, *Actes de la table ronde sur le Gravettien en France et dans les pays limitrophes, 2008, Aix-en-Provence*, Mémoire 52, Paris.
- de las Heras, C., Lasheras, J.A., Arrizabalaga, Á. et de la Rasilla, M., dir. (2013) : *Pensando el Gravetiense : nuevos datos para la región cantábrica en su contexto peninsular y pirenaico*, Madrid.
- Kildea, F. et Lang, L. (2011) : “Le Gravettien de la vallée du Cher : le site de la Croix-de-Bagneux à Mareuil-sur-Cher (Loir-et-Cher, France)”, in : Goutas *et al.*, dir. 2011, 273-290.
- Kildea, F., Sellami, F., Aubry, T., Walter, B., Almeida, M., Lang, L., Souffri, B., Griselin, S. et Livet, J. (2005) : “La Croix-de-Bagneux” à Mareuil-sur-Cher (41), RFO, INRAP Centre.
- Klaric, L. (2003) : *L’unité technique des industries à burins du Raysse dans leur contexte diachronique. Réflexions sur la variabilité culturelle au Gravettien à partir des exemples de la Picardie, d’Arcy-sur-Cure, de Brassempouy et du Cirque de la Patrie*, thèse de doctorat, Université Paris I – Panthéon-Sorbonne.
- Klaric, L. (2007) : “Regional groups in the European Middle Gravettian: a reconsideration of the Raysian technology”, *Antiquity*, 81, 311, 176-190.
- Klaric, L. (2008) : “Anciennes et nouvelles hypothèses d’interprétation du Gravettien moyen en France : la question de la place des industries à burins du Raysse au sein de la mosaïque gravettienne”, *Paléo*, 20, 257-276.
- Klaric, L. (2017) : “‘La réussite d’une production repose sur l’attention prêtée aux détails’ : l’exemple des débitages lamellaires par méthode du Raysse (Gravettien moyen, France)”, *Journal of Lithic Studies*, 4, 2, 387-421.
- Klaric, L. (2018) : “La Belle et la Bête, autopsie d’un conte de fée”, in : Djindjian *et al.*, dir. 2018, 69-70.
- Klaric, L. (à paraître) : “Transmission et diffusion de la méthode du Raysse : scénariser le ‘maillon faible’”, in : Société préhistorique française, éd. à paraître.

- Klaric, L., Aubry, T. et Walter, B. (2002) : “Un nouveau type d’armature en contexte gravettien et son mode de production sur les burins du Raysse (la Picardie, commune de Preuilly-sur-Claise, Indre-et-Loire)”, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 99, 4, 751-764.
- Klaric, L., Lacarrière, J., Banks, W.E. et Goutas, N. (2021) : “Le Rayssien revisité à la lueur d’une approche culturelle multi-proxy”, in : Touzé *et al.*, dir. (2021), 323-366.
- Laville, H. et Rigaud, J.-P. (1973) : “The Perigordian V industries in Périgord: typological variations, stratigraphy and relative chronology”, *World Archaeology*, 4, 3, 330-338.
- Le Brun-Ricalens, F. et Brou, L. (2003) : “Burins carénés-nucléus à lamelles : identification d’une chaîne opératoire particulière à Thèmes (Yonne) et implications”, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 100, 1, 67-83.
- Morala, A. (2011) : “La spécialisation des activités : concept de l’archéologue et réalité archéologique ; les données du site gravettien moyen du Callan (Lot-et-Garonne)”, in : Goutas *et al.*, éd. 2011, 343-358.
- Movius, H. Jr. et David, N. (1970) : “Burins avec modification tertiaire du biseau, burins-pointe et burins du Raysse à l’Abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne)”, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 67, 2, 445-455.
- Pesesse, D. (2013) : *Les premières sociétés gravettiennes. Analyse comparée de systèmes techniques lithiques*, Paris.
- Pesesse, D. et Michel, A. (2006) : “Le burin des Vachons : apports d’une relecture technologique à la compréhension de l’Aurignacien récent du nord de l’Aquitaine et des Charentes”, *Paléo*, 18, 143-160.
- Peyrony, É. (1935) : “Le gisement de la Forêt, commune de Tursac (Dordogne)”, in : Société préhistorique française, éd. 1935, 424-430.
- Pottier, C. (2005) : *Le Gravettien moyen de l’abri Pataud (Dordogne, France) : le niveau 4 et l’éboulis 3/4. Étude technologique et typologique de l’industrie lithique*, thèse de doctorat, Muséum National d’Histoire Naturelle.
- Pradel, L. (1953) : “Précisions sur les burins d’angles et les burins plans”, in : Société préhistorique française, éd. 1953, 545-552.
- Pradel, L. (1965) : “Burins ‘d’angle et plan’ et le type du Raysse”, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 62, 2, 54-58.
- Rigaud, J.-P. (1988) : “The Gravettian Peopling of Southwestern France”, in : Dibble & Montet-White, éd. 1988, 387-397.
- Rigaud, J.-P. (2008) : “Les industries lithiques du Gravettien du nord de l’Aquitaine dans leur cadre chronologique”, *Paléo*, 20, 381-398.
- Rigaud, J.-P. (2011) : “Révision de quelques archéoséquences de référence du Gravettien du nord de l’Aquitaine”, in : Goutas *et al.*, dir. 2011, 175-183.
- Santaniello, F. et Grimaldi, S. (2021) : “A techno-functional interpretation of the Noailles burins from the Riparo Mochi (Balzi Rossi, Italy)”, *Quaternary International*, 587-588, 75-85.
- Simonet, A. (2009) : *Les gravettiens des Pyrénées. Des armes aux sociétés*, thèse de doctorat, Université Toulouse 2 – Le Mirail.
- Société préhistorique française, éd. (1935) : *Compte rendu de la onzième session, Congrès Préhistorique de France XI, Périgieux, 1934*, Paris.
- Société préhistorique française, éd. (1953) : *Compte-rendu de la XIV<sup>e</sup> session, Strasbourg-Metz, 1953*, Paris.
- Société préhistorique française, éd. (à paraître) : *Hiatus, lacunes et absences : identifier et interpréter les vides archéologiques, Actes du 29<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France*, Toulouse.
- Tixier, J. (1958) : “Les burins de Noailles de l’Abri André Ragout, Bois-du-Roc, Vilhonneur (Charente)”, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 55, 10, 628-644.
- Touzé, O. (2013) : “De la signification du Noaillien et du Rayssien”, in : de las Heras *et al.*, éd. 2013, 383-400.

Touzé, O., Goutas, N., Salomon, H. et Noiret, P. dir. (2021) : *Les sociétés gravettiennes du Nord-Ouest européen : nouveaux sites, nouvelles données, nouvelles lectures/Gravettian societies in North-western Europe: new sites, new data, new readings*, Liège.

Vignoles, A. (2021) : *Trajectoires technologiques et dynamiques de niches éco-culturelles du Gravettien moyen au Gravettien récent en France*, thèse de doctorat, Université de Bordeaux.

Vignoles, A., Klaric, L., Banks, W.E. et Baumann, M. (2019) : "Le Gravettien du Fourneau du Diable (Bourdeilles, Dordogne) : révision chronoculturelle des ensembles lithiques de la 'Terrasse inférieure'", *Bulletin de la Société préhistorique française*, 116, 3, 455-478.

Willey, G.R. et Phillips, P. (1958) : *Method and theory in American archaeology*, Chicago.

Anaïs Vignoles

Université de Bordeaux, PACEA, UMR 5199

Retrouvez la version en ligne gratuite  
et ses contenus additionnels

